



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2598

Texte de la question

DIFFICULTÉS DU SECTEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

M. le président. La parole est à M. Jacques Lamblin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Lamblin. Monsieur le Premier ministre, la situation des entreprises du bâtiment et des travaux publics est grave. En 2014, en Lorraine, selon des sources syndicales, leur chiffre d'affaires a diminué de 28 %. Pour 2015, c'est pire. Les intérimaires ont déjà quasiment tous disparu. Certaines PME, présumées solides, déposent leur bilan. Les autres programment du chômage partiel dès le mois de mars, qui est normalement le mois de la reprise. De nombreux artisans, exsangues, font faillite.

Vous l'avez compris, cela va mal. Comment en est-on arrivé là ? Premièrement, parce qu'en engageant une réforme territoriale de façon désordonnée, vous avez plongé le pays dans un méli-mélo institutionnel qui paralyse tout. Faute de certitudes, les décisions d'investissement sont reportées.

Deuxièmement, parce qu'en refusant de verser aux communes toutes les dotations que l'État leur doit, vous détruisez leurs capacités d'investissement. Quand vous leur refusez 1 000 euros, ce sont 2 000 euros d'investissements qui disparaissent ! Mesdames, messieurs, vous avez inventé l'effet de levier à résultat inversé : jolie découverte, bravo ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Troisièmement, parce que la funeste loi Duflot, ainsi que la création de trop nombreuses normes et règles tatillonnes, vertes en général, ont découragé les investisseurs immobiliers. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.– Exclamations sur les bancs du groupe écologiste.)*

Mesdames et messieurs de la majorité, tous ces choix ne résultent pas de l'héritage, mais de votre travail. Vous et vous seuls êtes responsables de ce fiasco. Encore bravo !

Monsieur le Premier ministre, maintenant que le secteur du BTP a une jambe coupée, avez-vous mieux à lui proposer que les illusoires béquilles de la loi Macron ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Mme Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité. Monsieur le député, le secteur du logement est essentiel pour le retour de la croissance et la création d'emplois...

Plusieurs députés du groupe UMP . Oh ! Bravo ! Excellent !

Mme Sylvia Pinel, ministreet mérite mieux que des postures ou des caricatures. *(Exclamations sur les*

bancs du groupe UMP.)

Vous avez oublié de mentionner, monsieur le député, que la crise de la construction a débuté en 2008. (*Mêmes mouvements.*) Vous avez oublié d'indiquer qu'un certain nombre de projets ont été retardés, voire abandonnés depuis les élections municipales.

Plusieurs députés du groupe UMP . Pourquoi ?

Mme Sylvia Pinel, ministre . Vous avez aussi oublié de souligner que ce combat pour assurer le redressement de notre pays et pour permettre à nos concitoyens d'avoir accès au logement mériterait que nous nous rassemblions et nous mobilisions autour des outils que le Premier ministre et le Gouvernement ont mis en place en faveur du logement social, de l'accession à la propriété, de la simplification des normes et du logement intermédiaire, mesures précisément contenues dans le projet de loi défendu par Emmanuel Macron.

Vous le voyez, l'ensemble des outils sont là, à la disposition des entreprises comme des collectivités locales. Pour réussir à relever ce défi, monsieur le député, mieux valent des actes que des postures. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Lamblin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2598

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 février 2015](#)